



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 14 juin 2017 — N° 268

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter quatre hockeyeurs de la circonscription de Matane-Matapédia repêchés par la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

---

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de l'école intermédiaire Hadley, finalistes de la compétition Destination Imagination Tennessee.

---

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de féliciter le Club de soccer Boucherville, honoré lors du Gala Reconnaissance Aimé-Racicot.

---

M. Huot (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de féliciter Mme Suzie Bouchard, lauréate du prix Reconnaissance Roger-Pedneault.

---

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture des Appartements Dalauze dans Montréal-Est.

**14 juin 2017**

---

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la participation de M. Olivier Gouin au Championnat du monde de hockey sur glace.

---

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le dynamisme de l'Association de soccer des Premières-Seigneuries.

---

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de remercier le Centre de justice de proximité de l'Outaouais et les membres du Barreau de l'Outaouais, qui aident les sinistrés de l'Outaouais.

---

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de la réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka.

---

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Lalonde pour son engagement communautaire.

---

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

14 juin 2017

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Lisée (Rosemont) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 991 Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 991.

\_\_\_\_\_

M. Bonnardel (Granby) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 892 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels afin d'encadrer la diffusion des états financiers des organismes qui sont assujettis à cette loi

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 892.

14 juin 2017

---

**Dépôts de documents**

Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, dépose :

Le rapport annuel d'activités et de développement durable 2016-2017 d'Investissement Québec;

(Dépôt n° 3383-20170614)

Les états financiers consolidés du Fonds du développement économique, pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

(Dépôt n° 3384-20170614)

---

Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 sur les activités du Fonds de soutien aux proches aidants et sur celles de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, l'Appui national.

(Dépôt n° 3385-20170614)

---

M. le président dépose :

Le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec intitulé *La carte électorale à l'image du Québec – La carte électorale du Québec 2017 – Rapport final, juin 2017* (version française et anglaise).

(Dépôt n° 3386-20170614)

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2017-2018 intitulé *Audit particulier (partie 2) – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : gestion contractuelle*.

(Dépôt n° 3387-20170614)

14 juin 2017

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 8, 14 et 22 février, les 15 et 29 mars, les 5 et 11 avril ainsi que le 10 mai 2017, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le rapport annuel de gestion 2015-2016 et les engagements financiers du Vérificateur général du Québec, la gestion administrative du Centre de services partagés du Québec et les chapitres 2 et 9 du rapport du printemps 2016 du Vérificateur général du Québec, intitulés respectivement « Vérification particulière (Partie 2). Contrats d'achats regroupés en technologies de l'information » et « Suivi d'une vérification de l'optimisation des ressources. Centre de services partagés du Québec : acquisitions de biens et de services », le suivi de la recommandation 8.4 du 34<sup>e</sup> rapport de la Commission de l'administration publique, le rapport du printemps 2015 du commissaire au développement durable intitulé « La Financière agricole du Québec : mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance », le rapport de juin 2016 du Vérificateur général du Québec intitulé « Aide financière accordée à Premier Tech », le rapport de l'automne 2016 du Vérificateur général du Québec intitulé « Services correctionnels : réinsertion sociale », le rapport de l'automne 2016 du Vérificateur général du Québec intitulé « Hydro-Québec : processus d'approvisionnement en travaux et en services spécialisés », la gestion administrative et les engagements financiers de la Commission municipale du Québec. Le rapport contient des observations, des conclusions et 22 recommandations.

(Dépôt n° 3388-20170614)

---

Mme Richard (Duplessis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 16 février 2017, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie du bâtiment du Québec. Le rapport contient des observations, des conclusions et une recommandation.

(Dépôt n° 3389-20170614)

**14 juin 2017**

---

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 16 février 2017, a procédé à l'audition du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec. Le rapport contient des observations, des conclusions et une recommandation.

(Dépôt n° 3390-20170614)

### **Dépôts de pétitions**

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 666 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de ressources de jour adaptées aux besoins des jeunes adultes multi handicapés de plus de 21 ans.

(Dépôt n° 3391-20170614)

\_\_\_\_\_

M. St-Denis (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 201 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élargissement de l'autoroute 50.

(Dépôt n° 3392-20170614)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Villeneuve (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 290 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout de ressources ambulancières dans la région de Saint-Zénon, de Saint-Michel-des-Saints et de Manawan.

(Dépôt n° 3393-20170614)

**14 juin 2017**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 953 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rémunération des familles agricoles pour leurs pratiques de conservation et de régénération des sols, des eaux et de la biodiversité.

(Dépôt n° 3394-20170614)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. St-Denis (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 600 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élargissement de l'autoroute 50.

(Dépôt n° 3395-20170614)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient les votes reportés, le 13 juin 2017, sur la motion proposée par Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, et sur la motion d'amendement proposée par M. Bergeron (Verchères).

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de M. Bergeron (Verchères).

**14 juin 2017**

---

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion en discussion soit modifiée en ajoutant après le mot « approuve », les mots « , dans six mois, ».

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **351** en annexe)

Pour : **26** Contre : **84** Abstentions : **3**

Est ensuite mise aux voix la motion de Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, signé le 30 octobre 2016 et approuvé par le parlement européen le 15 février 2017.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **352** en annexe)

Pour : **84** Contre : **5** Abstentions : **24**

En conséquence, cet engagement est approuvé.

### **Motions sans préavis**

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec Mme Samson (Iberville), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant Bibliothèque et Archives nationales du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**14 juin 2017**

---

Mme Lavallée (Repentigny), conjointement avec M. Khadir (Mercier) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la Sûreté du Québec et des propos tenus à l'endroit de Mme Marie-Maude Denis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Bonnardel (Granby), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Autochtones, qui se tiendra le mercredi 21 juin 2017;

QU'elle reconnaisse les contributions culturelle, sociale et économique des Premières Nations et des Inuits qui enrichissent notre vie collective;

QUE cet anniversaire nous permette de poursuivre notre élan de réconciliation avec les peuples autochtones en nous joignant à leurs célébrations pour en apprendre davantage sur la richesse des différentes cultures autochtones du Québec;

QUE cette journée soit une occasion de rapprochement entre les peuples et qu'elle nous rappelle que les 11 nations autochtones sont des partenaires clés afin de faire avancer le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lelièvre (Gaspé), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), M. Charette (Deux-Montagnes), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

14 juin 2017

---

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le transport des personnes et des marchandises comme une condition de base essentielle au développement et à la vitalité socioéconomique des régions du Québec;

QU'elle œuvre à améliorer la présence et la fonctionnalité des modes de transports sur l'ensemble du territoire québécois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 228, Loi concernant la copropriété Le 221 St-Sacrement; le projet de loi n° 229, Loi concernant certaines aliénations relatives à l'édifice de la Unity Building;

14 juin 2017

---

- la Commission des finances publiques afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 226, Loi concernant La Société des éleveurs de porcs du Québec.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi d'intérêt privé

#### *Adoption du principe*

M. Carrière (Chapleau) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 227 est adopté.

#### *Adoption*

M. Carrière (Chapleau) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 227 est adopté.

14 juin 2017

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, ainsi que les amendements transmis par M. Ouellet (René-Lévesque), M. Laframboise (Blainville) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Les amendements sont déclarés recevables, à l'exception d'un amendement présenté par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) qui a pour effet d'introduire un nouveau principe.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'aménagement du territoire.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

**14 juin 2017**

---

En conséquence, le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'aménagement du territoire est ajourné au nom de M. Laframboise (Blainville).

*Adoption*

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 138, Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 138 est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée reprend le débat ajourné au cours de la présente séance sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

Le débat terminé, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 15 juin 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 15 h 55, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 15 juin 2017, à 9 h 40.

**14 juin 2017**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 14 juin 2017, à 16 h 05, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, de M. Carrière (Chapleau), le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur général des affaires parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 227 Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

14 juin 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bergeron (Verchères) :

(Vote n° 351)

POUR - 26

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (IND)	Therrien (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Turcotte (PQ)
Bourcier (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	(René-Lévesque)	
Cousineau (PQ)	Léger (PQ)	Pagé (PQ)	
Fournier (PQ)	Lelièvre (IND)	Poirier (PQ)	
(Marie-Victorin)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	
(Jonquière)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 84

Anglade (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Arcand (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (IND)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (CAQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Lévis)	St-Pierre (PLQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	Picard (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poëti (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)	

ABSTENTIONS - 3

Khadir (IND)	Nadeau-Dubois (IND)
Massé (IND)	

14 juin 2017

---

Sur la motion de Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, au nom de Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

(Vote n° 352)

**POUR - 84**

Anglade (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Arcand (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (IND)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (CAQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Lévis)	St-Pierre (PLQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	Picard (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Iracà (PLQ)	Plante (PLQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poëti (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)	

**CONTRE - 5**

Khadir (IND)	Nadeau-Dubois (IND)
Lelièvre (IND)	Ouellet (IND)
Massé (IND)	(Vachon)

**ABSTENTIONS - 24**

Bergeron (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Bourcier (PQ)	Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Cloutier (PQ)	Jean (PQ)	Ouellet (PQ)	(Bonaventure)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Fournier (PQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
(Marie-Victorin)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)